

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 404 Formuler des plans de soins - Focus chirurgie spécialisée			
Ancien Code	PAIR4B04	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI4040		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Annick NEIRINCK (annick.neirinck@helha.be) Valérie OPILIARD (valerie.opiliard@helha.be) Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont Charlotte JONET (charlotte.jonet@helha.be) Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be)</p> <p>HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Aurélie DESPREZ (aurelie.desprez@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 404 est corequis à l'UE 406.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes

Acquis d'apprentissage visés

Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et postopératoire ainsi que la préparation à la sortie :

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client;
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B04A	Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée	48 h / 5 C
PAIR4B04B	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR4B04A	Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée	50
PAIR4B04B	Approche intégrée par exercices	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante(s).

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
 Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée			
Ancien Code	5_PAIR4B04A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI4041		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charlotte JONET (charlotte.jonet@helha.be) Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 404 : Formuler des plans de soins : Focus Chirurgie spécialisée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 404 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 404 et de l'activité d'apprentissage

Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et post-opératoire ainsi que la préparation à la sortie,

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client ;
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Pathologies

Cardio-vasculaire

- Traitement chirurgical des artériopathies oblitérantes (Dr Rasquin)
- Plasties valvulaires (Dr Van Ruysevelt) : 404B
- Traitement chirurgical des anévrismes (Dr Rasquin)
- Traitement chirurgical du cancer du poumon (Dr Wintenburg) : 404B

ORL (Dr Cogniaux)

Ophthalmo (Dr Gilon)

Digestive (Dr Lobue)

- Traitement chirurgical pancréas
- Traitement chirurgical œsophage
- Traitement chirurgical foie
- Traitement chirurgical des patients polytraumatisés

Urologie (Dr Hublet)

- Traitement chirurgical vessie
- Interventions chirurgicales courantes en urologie (avec suivi post-op)

Neuro- Traitement traumas crâniens (Dr Vanthuyn)

- Lésions fréquentes
- Surveillances
- Mécanismes Hypertension Intra Crânienne (physio-pathologies, conséquences...)

2. Soins infirmiers (Mme Jonet)

Plans de soins infirmiers destinés au :

- a. patient opéré pontage, valves, CEC
- b. patient amputé - vasculaire périphérique
- c. patient avec pneumonectomie et lobectomie
- d. patient trauma crânien et tumeur cérébrale
- e. patient laryngectomisé (partielle / totale)
- f. patient grand brûlé
- g. patient opéré œsophage-pancréas
- h. patient opéré cystectomie
- i. patient avec plaies complexes

3. Salle d'opération

- SI bloc opératoire (Mme Santopuoli)
- Anesthésiologie (Dr Aunac)

Démarches d'apprentissage

- Exposés magistraux
- Analyse de cas concrets

- Rencontre avec des professionnels – associations de patients
- Visite d'une salle d'opération

Dispositifs d'aide à la réussite

WOOCLAP

Mises en situation

Exposés

Cas clinique

Sources et références

Bibliographie en ligne sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

cfr connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen mixte en deux parties sur 100 points :

Partie 1 : examen écrit : pathologies Dr Lobue, partie salle d'opération et anesthésie, pathologies diverses (différents intervenants) (55 points)

Partie 2 : examen oral soins infirmiers Mme Jonet (45 points)

Toute partie non présentée sera sanctionnée par une note PP (pas présenté).

Les modalités d'évaluation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evm	100			Exm	100

Evm = Évaluation mixte, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Ancien Code	5_PAIR4B04B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI4042		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charlotte JONET (charlotte.jonet@helha.be) Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les activités sont intégrés dans les activités d'apprentissage de l'UE 404A

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage de l'UE 404 et de l'activité d'apprentissage

Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et post-opératoire ainsi que la préparation à la sortie,

Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client ;

Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;

Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Exercices en ligne

Démarches d'apprentissage

- Cas clinique

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

cfr ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

cfr ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'activité n'est pas évaluée et sert à développer les AA attendus dans l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).